

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION NATIONALE DE
L'AGRICULTURE

DIRECTION REGIONALE DE
L'AGRICULTURE DU DISTRICT
DE BAMAKO

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

DIVISION LEGISLATION CONTROLE
PHYTOSANITAIRE

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE N° -...../ DRA-DB

Il est certifié que les végétaux ou produits végétaux décrits ci- dessous sont minutieusement examinés en totalité sur échantillon représentatif la date : par (nom), agent autorisé du (service)

Connaissance, jugés pratiquement indemnes d'ennemis et de maladies dangereux des cultures; et que l'envoi est estimé conforme aux règlements phytosanitaires actuellement en vigueur dans les pays importateurs ainsi qu'il est spécifié dans la déclaration supplémentaire ci-après ou par ailleurs.

Fumigation ou désinfection

Date : Traitement.....

Durée du traitement :

Produit chimique utilisé concentration :

Déclaration additionnelle :

Fait à :
(Cachet du service) Le
Signature : ...
Fonction :

Description de l'envoi

Nom et Prénoms et adresse de l'expéditeur :

Nom et Prénoms et adresse du destinataire :

Nombre et nature des colis

Provenance : Destination :

Moyens de transport :

Point d'entrée :

Contenu de l'envoi :

Poids :

Nom botanique :